



### **Paiement mobile : étrangers et MRE peuvent payer avec leurs smartphones au Maroc**

- *Après la mise en place de la technologie « Contactless », le Centre Monétique Interbancaire (CMI) lance le paiement par téléphone mobile sur TPE*
- *Près de 20 000 commerces concernés par cette nouvelle méthode de paiement*
- *Destinée aux touristes étrangers et aux MRE dans un premier temps, le CMI ambitionne d'étendre son innovation aux opérateurs nationaux*

**Casablanca, le 24 juillet 2018** – Après le déploiement de la technologie de paiement sans contact « Contactless », le CMI poursuit sa dynamique d'innovation monétique dans le Royaume. En effet, tous les commerces équipés d'un terminal de paiement sans contact du CMI sont désormais en mesure d'accepter les paiements effectués par téléphones mobiles. Les touristes et MRE détenteurs d'applications mobiles de banques étrangères ou de solutions mobiles (Apple Pay, Samsung Pay, etc.) peuvent désormais régler leur achats en approchant simplement leur téléphone du terminal.

Cette avancée, tant en termes de temps économisé que de simplicité d'utilisation, est la bienvenue en cette période estivale et d'affluence internationale. Actuellement, tous les « malls » du Royaume, ainsi que tous les magasins BIM et la majorité des commerçants affiliés au CMI, sont dotés de TPE avec la fonctionnalité "Contactless". Ainsi, ce sont près de 20 000 commerçants qui proposeront une meilleure expérience client lors de l'acte de paiement via téléphone mobile.

Dans cette optique d'amélioration du service client, la simplicité et la rapidité d'exécution du paiement mobile sur TPE demeurent les principaux atouts de ce procédé innovant. De plus, l'opération est identique à une opération de paiement par carte bancaire sans contact avec les mêmes exigences de sécurité. Il s'agit pour le commerçant de saisir le montant sur son TPE et au client d'approcher son téléphone du terminal. Un ticket attestant du bon déroulé de la transaction conclura l'opération.

Dans un premier temps, seules les applications des porteurs étrangers seront acceptées. Une fois que l'interopérabilité des paiements mobiles sera mise en œuvre et que les



مركز النقديات

banques et les établissements de paiement nationaux auront intégré les spécifications du CMI dans leurs applications de paiement mobile, les « wallets » locaux pourront également avoir accès aux terminaux sans contact du CMI. La transition est en cours et devrait prendre quelque mois.

**Contact Presse**

Mosaik Events & CO

Loubna.debbah@mosaik.ma

05 22 25 28 68

**Contact CMI**

Ismail Bellali

ibellali@cmi.co.ma

06 61 49 18 34